

43A
215A

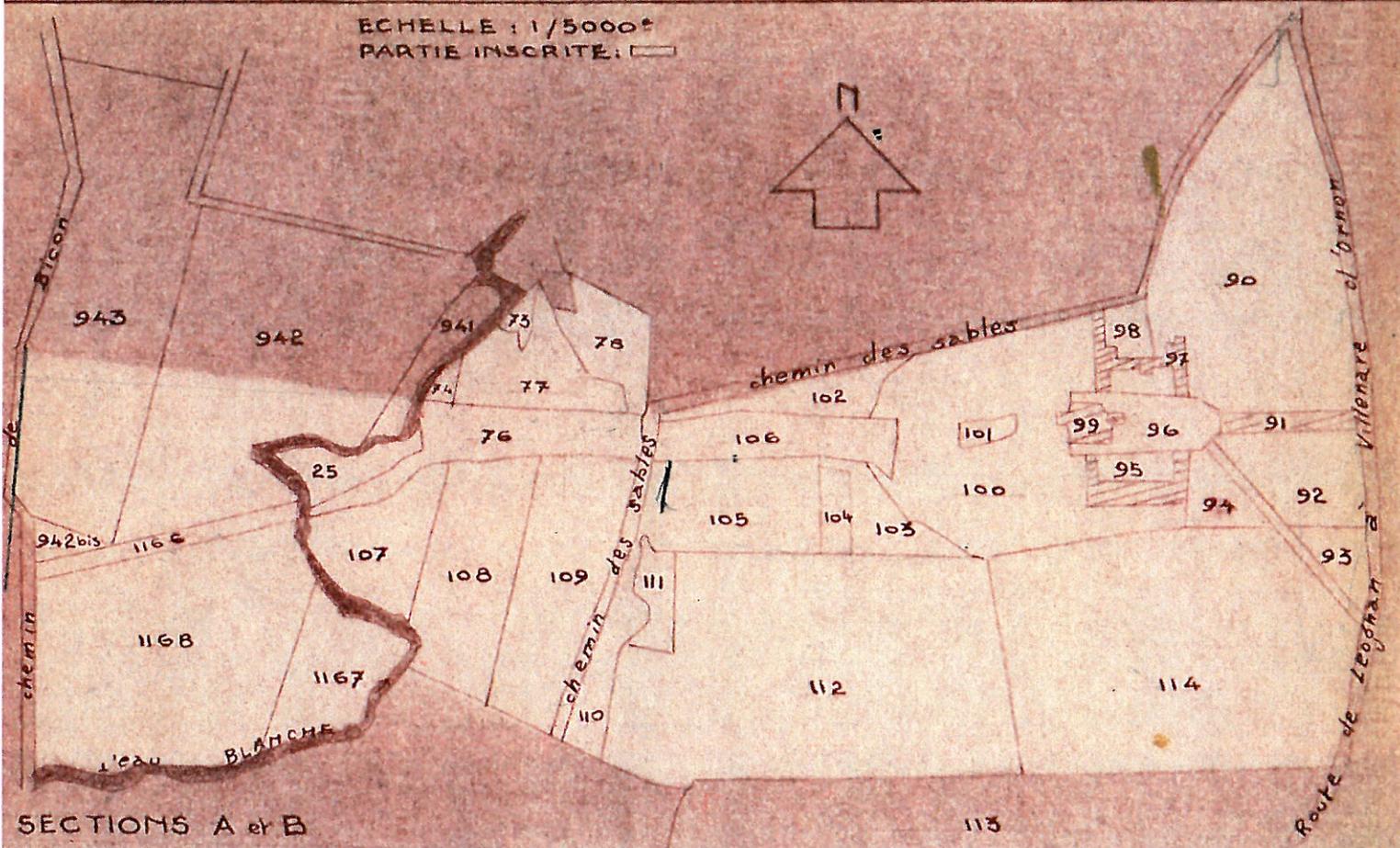
SITES CHATEAU DE LA LOUVIERE

INSCRIPTION

COMMUNE LEOGNAN
CANTON LABREDE
ARRONDI^T BORDEAUX



ECHELLE : 1/5000^e
PARTIE INSCRITE:



ARRETE DU 19 MARS 1946

Est inscrit sur l'inventaire des sites, l'ensemble formé par le château et le parc de la Louvière à LEOGNAN (Gironde).

Délimitation du site :

Au Nord : par une partie du chemin des Sables compris entre l'angle Nord de la parcelle 90 et l'angle Nord-Ouest de la parcelle 102 (section B).
par une ligne fictive coupant "le chemin des Sables" de l'angle Nord-Ouest de la parcelle 102 à l'angle vis à vis formé par le côté Nord du chemin des Sables et de la parcelle 78 (section B)
Par les côtés Est et Nord de la parcelle 78
Jusqu'à la parcelle 77
Par les côtés Nord des parcelles 77 - 73 jusqu'au

580
5
29.00

cours d'eau de l'"eau Blanche"
Par la rive droite de ce ruisseau jusqu'à l'angle
Nord-Ouest de la parcelle 74
Par une ligne fictive prolongeant le côté Sud des
parcelles 78 - 77 - 74 jusqu'au chemin de Bicon
et coupant le cours d'eau et les parcelles 941 ,
942 - 943 section B
de là à l'Ouest par le chemin de Bicon vers le
Sud jusqu'à l'angle Sud-Ouest de la parcelle
II68 (Section A) jusqu'au ruisseau .

Au Sud : par le cours d'eau (rive gauche) jusqu'à son inter-
section avec la ligne fictive joignant la rivière
et prolongeant les côtés Sud de la parcelle IO9
(section B)
par les côtés Sud des parcelles IO9 et IO8 (sec-
tion B)
par la ligne fictive coupant le chemin des Sables
et reliant l'angle Sud de la parcelle IO9 à l'angle
Sud-Ouest de la parcelle IIO
par les côtés Sud des parcelles IIO - II2 - II4 -
jusqu'à la route.
de ce point par la route de Léognan à Villenave
d'Ornon vers le Nord jusqu'à l'angle Nord de la
parcelle 90.

Parcelles cadastrales visées :

Section B - 73 à 77 . 90 à II2 . II4 .

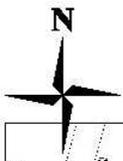
Section A - Une partie des parcelles 941 - 942 -
943 - les parcelles 942bis - II66 -
II67 - II68 -

Paris le 19 Mars 1946

Par délégation,
Le Directeur Général de l'Architect

signé: R.DANIS

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Sises :



Château de la Louvière et son parc

